

SAS 3Z

50 rue de l'ancien couvent

69440 CHABANIERE

NAF : 6420Z

SIRET : 78869851200035

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT



① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/03/2024 ③	Net 31/03/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	23 553	AU	12 112	15 405
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		30 000
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF	100 000	BG	100 000	100 000
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	123 553	BK	12 112	145 405
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN		BO		
	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	55 980	BY	42 450	14 580
Autres créances (3)	BZ	67 906	CA	67 906	63 677
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	1 443 046	CE	1 443 046	650 341
Disponibilités	CF	51 047	CG	51 047	150 161
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	1 617 978	CK	42 450	878 759
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 741 531	IA	54 562	1 686 969
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

				Net	31/03/2024	Net	31/03/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	322 500	DA	322 500	322 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB				
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC				
Réserve légale (3)			DD	32 250	32 250		
Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF				
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	316 674			
Report à nouveau			DH				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	635 850	316 674		
Subventions d'investissement			DJ				
Provisions réglementées			DK				
TOTAL I				DL	1 307 274	671 424	
Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN				
TOTAL II				DO			
Provisions pour risques			DP	50 000	50 000		
Provisions pour charges			DQ				
TOTAL III				DR	50 000	50 000	
Emprunts obligataires convertibles			DS				
Autres emprunts obligataires			DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	307 156	109 432		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 828	7 041		
Dettes fiscales et sociales			DY	17 712	186 266		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
Autres dettes			EA				
Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL IV				EC	329 696	302 739	
Écarts de conversion passif		V	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)				EE	1 686 969	1 024 163	

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	329 696	302 739
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

3Z

Société par actions simplifiée au capital de 322 500 euros
Siège social : 50 rue de l'ancien couvent, 69440 CHABANIERE
788 698 512 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 635 850 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	635 850 euros
A titre de dividendes	100 000 euros
Soit 31 euros par action	

Le solde	535 850 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 852 524euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés, personnes physiques résidentes fiscales françaises, que :

1. En matière d'impôt sur le revenu :

1.1. Taxation

a. Principe

Les revenus distribués sont taxés au taux forfaitaire de 12,8% prévu par l'article 200 A du Code Général des Impôts.

b. Option

Chaque associé a la faculté d'opter pour l'imposition des revenus distribués, après application d'un abattement de 40 %, au barème progressif de l'impôt sur les revenus.

Cette option peut être souscrite individuellement par chaque associé lors de l'établissement de sa déclaration de revenus étant précisé que l'option est pour chaque associé globale et annuelle.

1.2. Modalités de paiements

a. Principe

Les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement à la source de 12,8%, non libératoire.

b. Exception

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

2. En matière de prélèvements sociaux :

Il a en outre été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui s'élèvent à ce jour à 17,2 % sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor au plus tard le 15 du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Eric ZENONI



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 686 969 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 635 850 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'Associée unique décide, de dissoudre la Société SCI LA NINETTE par anticipation à compter du 27/11/2023

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif indiqué dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/03/2023
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	24 247	FH		FI	24 247	71 925
Chiffre d'affaires net	FJ	24 247	FK		FL	24 247	71 925
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	6 039	5 459
Autres produits (1) (11)					FQ	5	6
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	30 290	77 389
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	102 395	200 194
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	2 310	670
Salaires et traitements					FY	50 745	26 959
Charges sociales (10)					FZ	17 481	9 725
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA	7 013	5 085
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	13 290	29 160
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	193 235	271 792
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-162 945	-194 403
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	823 846	440 421
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	823 846	440 421
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 982	
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	24 982	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	798 864	440 421
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	635 920	246 018

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

				31/03/2024		31/03/2023	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB		1 100 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD		1 100 000	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	70	15	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF		625 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG		50 000	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	70	675 015	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-70	424 985	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				HJ			
Impôts sur les bénéfices X				HK		184 500	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	854 136	1 617 810	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	218 287	1 131 307	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	635 850	486 503	
(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
(2)		- Produits de locations immobilières		HY			
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
(3)		- Crédit-bail mobilier		HP	6 964	9 575	
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
(5)		- Produits concernant les entreprises liées		IJ			
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées		IK			
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)		HX			
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
(9)		- Transferts de charges		A1	6 039	5 459	
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5					
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives		A6				
	obligatoires		A9				
	(dont cotisations facultatives Madelin)		A7				
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)		A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES				70			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures		Produits antérieurs	